



ENSEMBLE
FAISONS +
POUR JETER -

RAPPORT D'ACTIVITES 2015



LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2015 a été décisive pour les habitants du territoire du SIRTOM avec la mise en place de la taxe incitative d'enlèvement des ordures ménagères.

Comprenant une part fixe et une part variable en fonction de la production réelle de déchets, cette taxe a pour double objectif de responsabiliser et de sensibiliser aux gestes de tri afin de réduire les volumes incinérés ou enfouis.

La baisse significative de 12 000 tonnes des ordures ménagères enregistrée depuis 2012 qui témoigne du succès de cette opération n'aurait pas été possible sans vous !

Je tiens donc à vous remercier chaleureusement pour votre engagement citoyen en faveur de la préservation de notre environnement et de celui des générations futures !

Je vous souhaite une bonne lecture.

Ensemble faisons plus, pour jeter moins !

*Très cordialement à vous.
Yv. Rapté*

SOMMAIRE

Le SIRTOM de la Région de Brive . page 3

- Territoire, missionspage 3
- Les collectivités membrespage 4
- Bilan financier globalpage 5
- Coût moyen par habitantpage 5
- Bilan global : gestion des déchetspage 6

Les ordures ménagères page 7

- Modes de collectepage 7
- Evolution des tonnagespage 7

La collecte sélective page 8

- Modes de collecte et chiffres cléspage 8
- Évolution des résultats page 8-9

Fonctionnement du service page 10

- Investissementspage 10
- Communication page 10-11

Programme Local de Prévention . page 12

Les déchèteries page 12

- Chiffres cléspage 12
- Évolution des résultatspage 13
- Travaux et aménagementspage 13

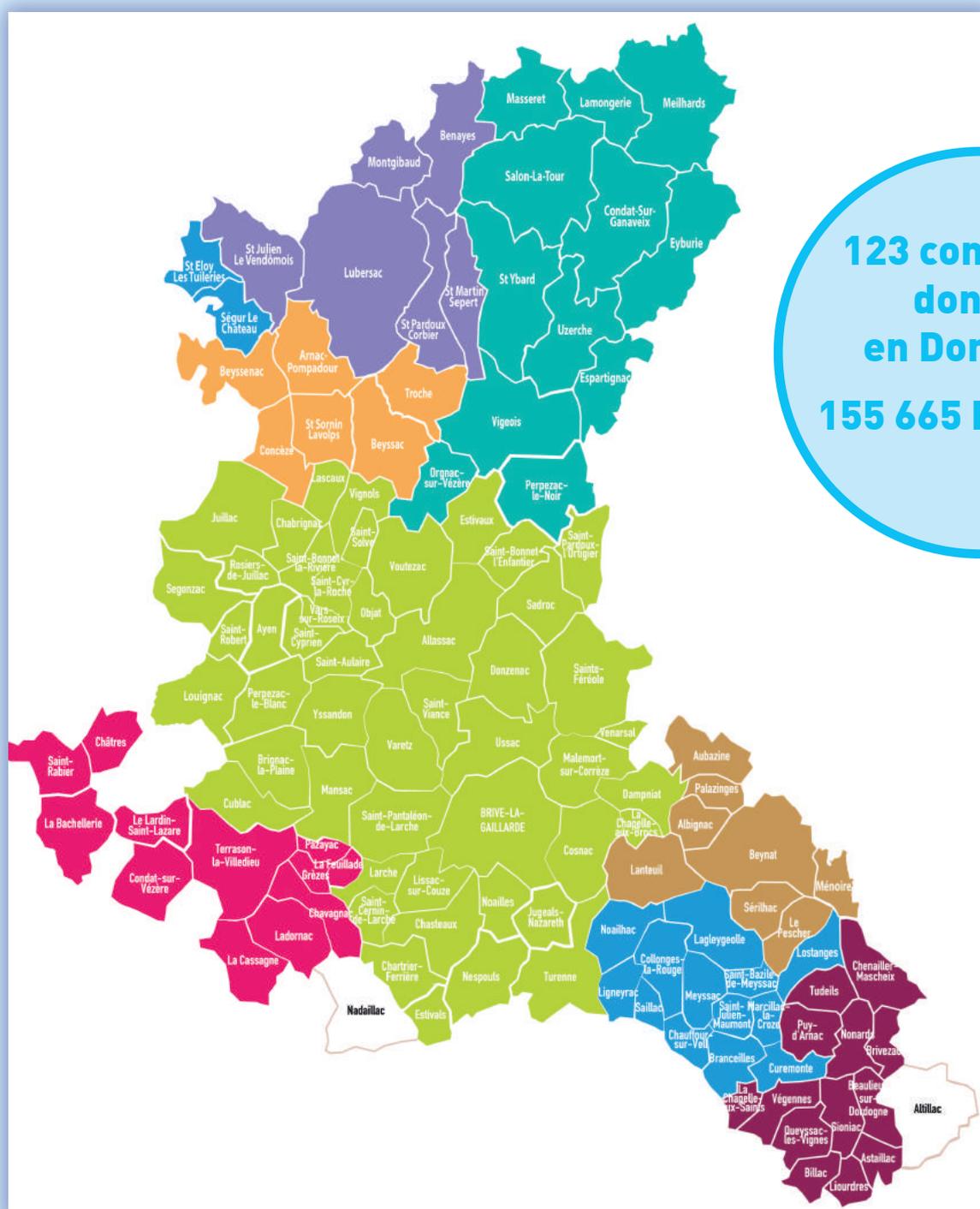


TERRITOIRE, MISSIONS



LE SIRTOM DE LA RÉGION DE BRIVE

Créé le 18 décembre 1973, le Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de la Région de Brive est composé de 123 communes dont 13 en Dordogne, soit 155 665 habitants.



Il assure **la collecte des déchets ménagers** des collectivités membres, **la collecte du verre**, **le traitement et la valorisation des déchets** ménagers et **la gestion des 17 déchèteries**.



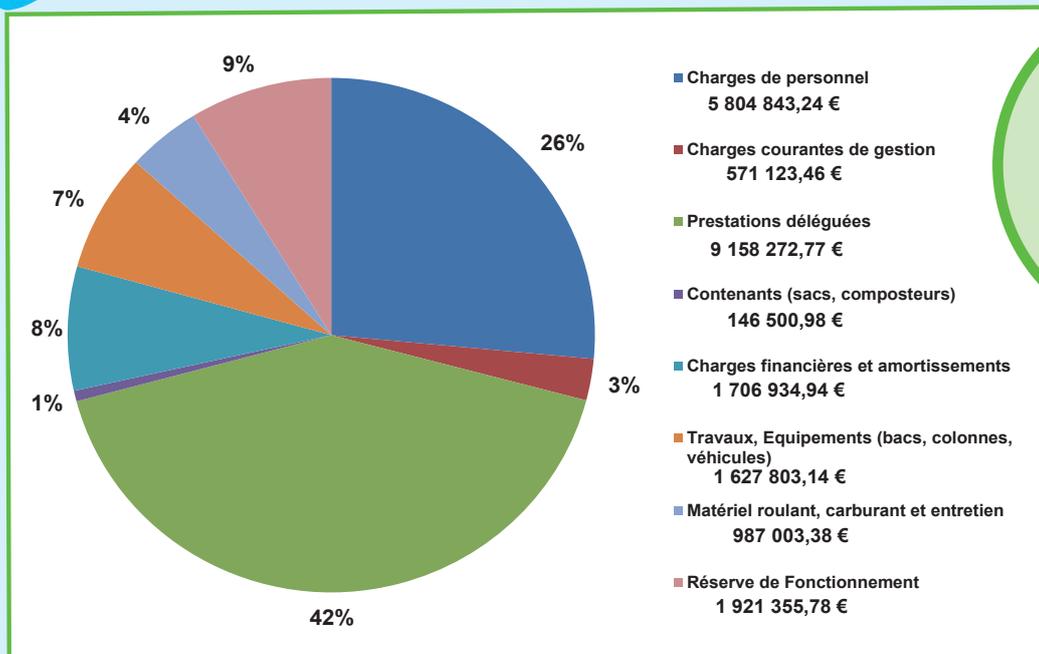
LES COLLECTIVITÉS MEMBRES



GROUPEMENTS DE COMMUNES	Nombre de communes	Nombre d'habitants
Agglomération de Brive	49	109 945
Communauté de Communes de Beynat	8	3 800
Communauté de Communes du Pays de Pompadour	6	4 163
Communauté de Communes St Yrieix	2	367
Communauté de Communes Lubersac Auvézère	6	3 748
Communauté de Communes du Terrassonnais en Périgord Noir	10	10 855
Communauté de Communes Uzerche	12	9 976
Communauté de Communes Midi Corrézien	13	4 533
Communauté de Communes Sud Corrézien	13	4 187
Communes Indépendantes	4	4 091
TOTAL	123	155 665

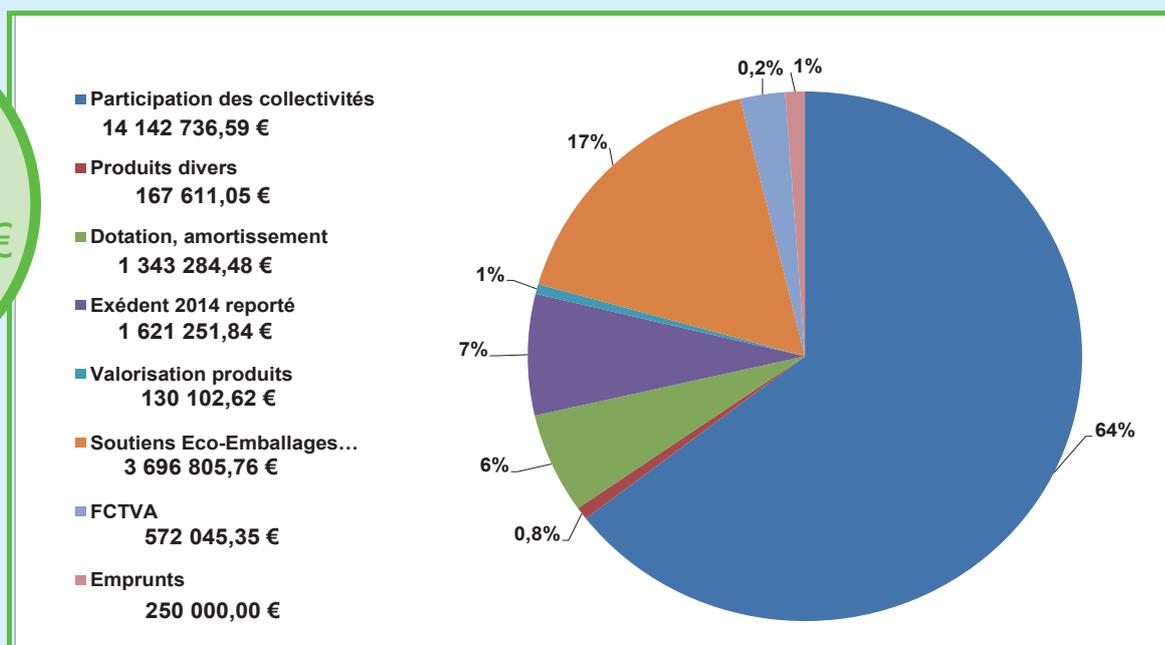


BILAN FINANCIER GLOBAL



Dépenses :
21 923 837,69 €

Recettes :
21 923 837,69 €

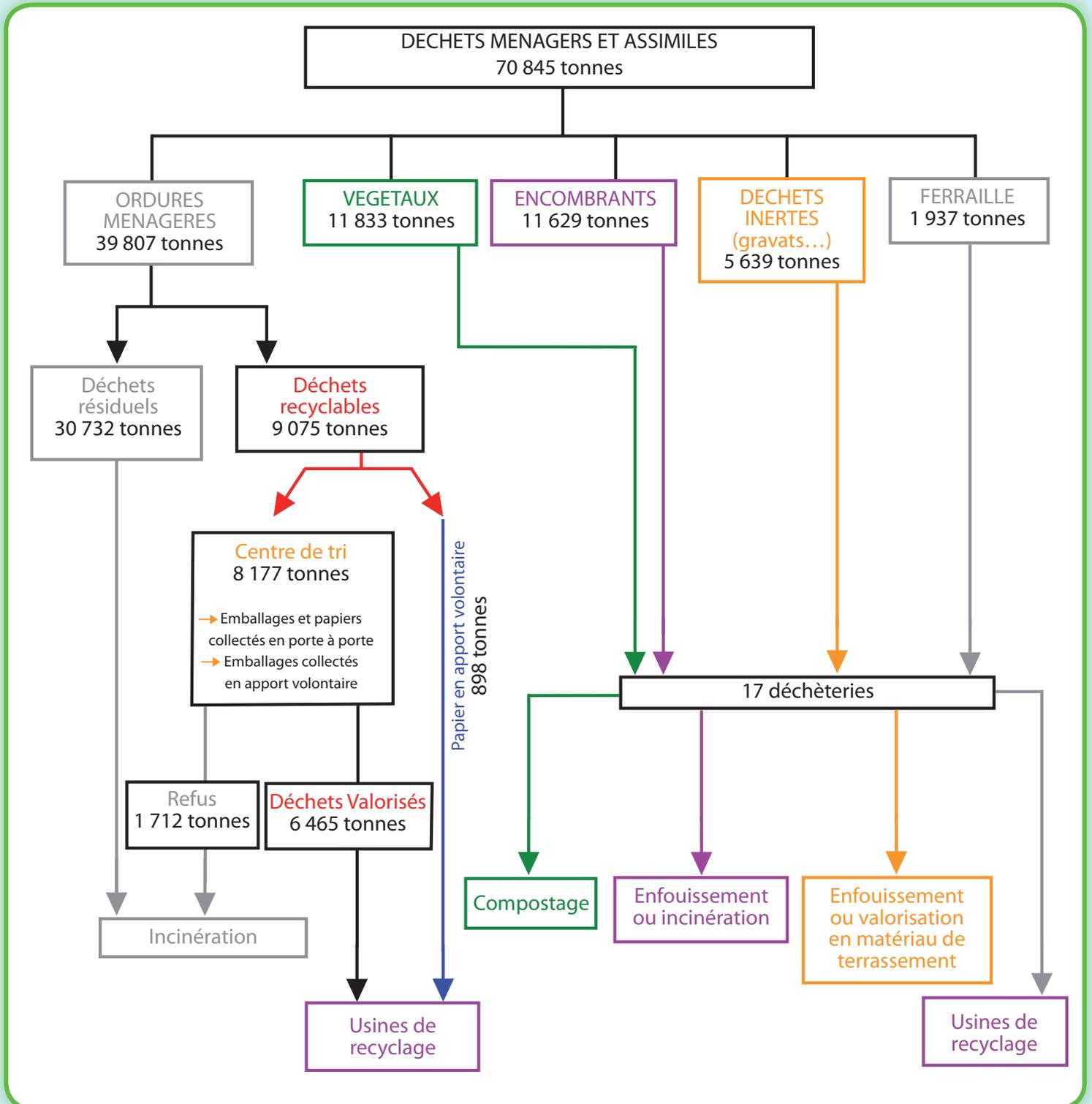


COÛT MOYEN PAR HABITANT

	Coût Global	Nombre d'habitants	Coût par habitant
2010	12 751 458 €	141 044	90,40 €
2011	12 587 036 €	141 889	88,71 €
2012	11 898 518 €	140 054	84,96 €
2013	11 698 929 €	141 130	82,89 €
2014	13 171 140 €	156 334	84,25 €
2015	13 360 727 €	155 665	85,83 €



BILAN GLOBAL : GESTION DES DÉCHETS





MODES DE COLLECTE

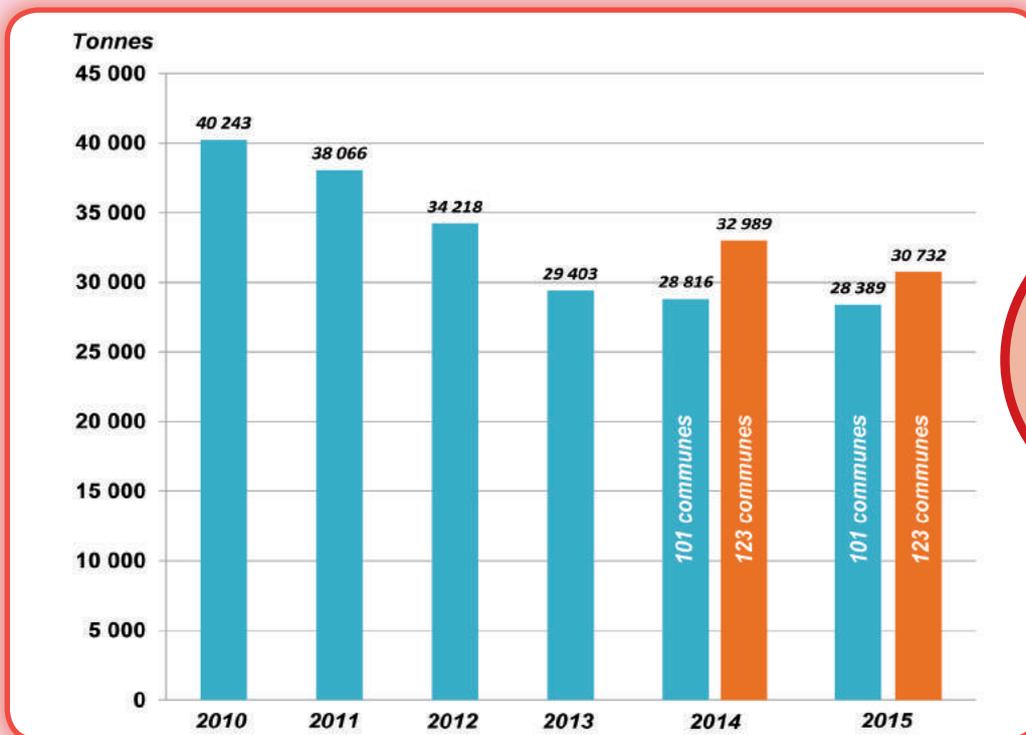
DÉCHETS NON RECYCLABLES DES PARTICULIERS COLLECTÉS EN PORTE À PORTE OU EN POINT DE REGROUPEMENT.

LES ORDURES MÉNAGÈRES



- **Zone urbaine** : les déchets sont conditionnés dans un sac plastique et déposés dans un bac individuel. Lorsque l'habitat ne permet pas le stockage d'un bac, les déchets sont déposés dans un sac rouge post-payé.
- **Zone urbanisée et habitat collectif** : les déchets sont déposés dans une colonne enterrée ou semi-enterrée dont l'ouverture de la trappe s'effectue avec un badge.
- **Zone rurale** : les déchets sont conditionnés dans un sac post-payé et déposés dans un bac collectif équipé d'une serrure à clé.

LA COLLECTE
EST EFFECTUÉE
PAR LE SIRTOM
EN RÉGIE.



**30 732 tonnes
soit 197 kg
/habitant**

Moyenne nationale :
288kg

En 2015, l'effort des usagers se traduit par une continuité de la baisse de la production des ordures ménagères.

Les ordures ménagères sont orientées vers l'incinérateur du SYTTOM 19 à St Pantaléon de Larche. Le coût de traitement s'est élevé à **111,60 €/tonne**.



MODES DE COLLECTE ET CHIFFRES CLÉS

LA COLLECTE SÉLECTIVE

LA COLLECTE EST EFFECTUÉE PAR LE SIRTOM EN RÉGIE.

	ZONE URBAINE ET HABITAT COLLECTIF		ZONE RURALE		
	Collecte en porte à porte	Collecte en point de regroupement	Collecte en point de regroupement		
Emballages Ménagers Recyclables					
Papiers Journaux Magazines					
Verre					

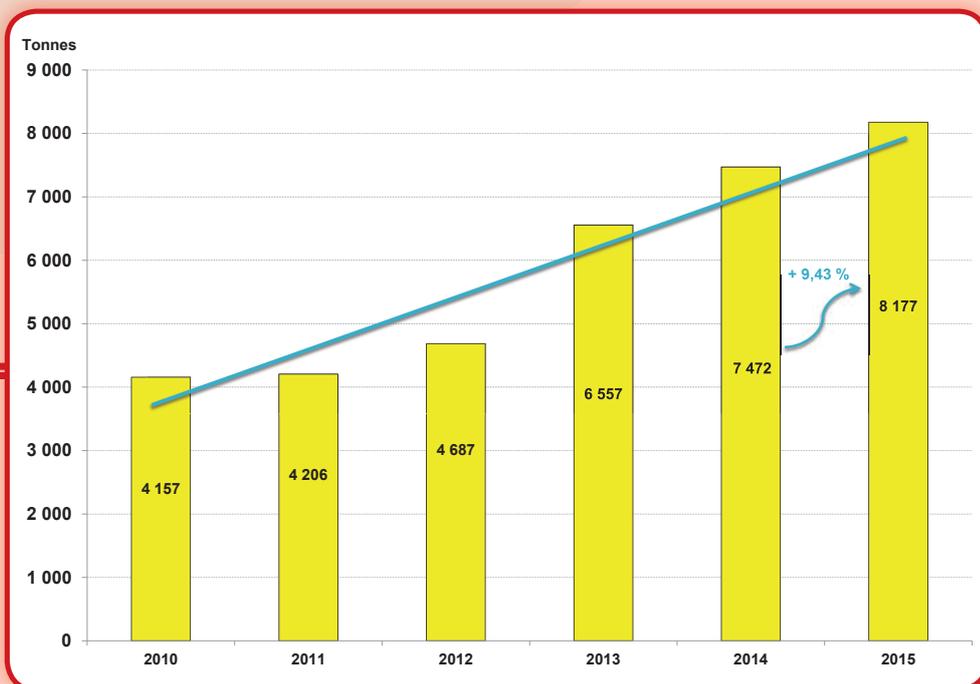
14 036 tonnes collectées soit 90 kg/habitant

- ⇒ dont 9 075 tonnes d'emballages ménagers et de papiers, journaux-magazines soit **58 kg/habitant** (moyenne nationale : 48kg)
- ⇒ 4 961 tonnes de verre soit **31 kg/habitant** (moyenne nationale : 29kg)



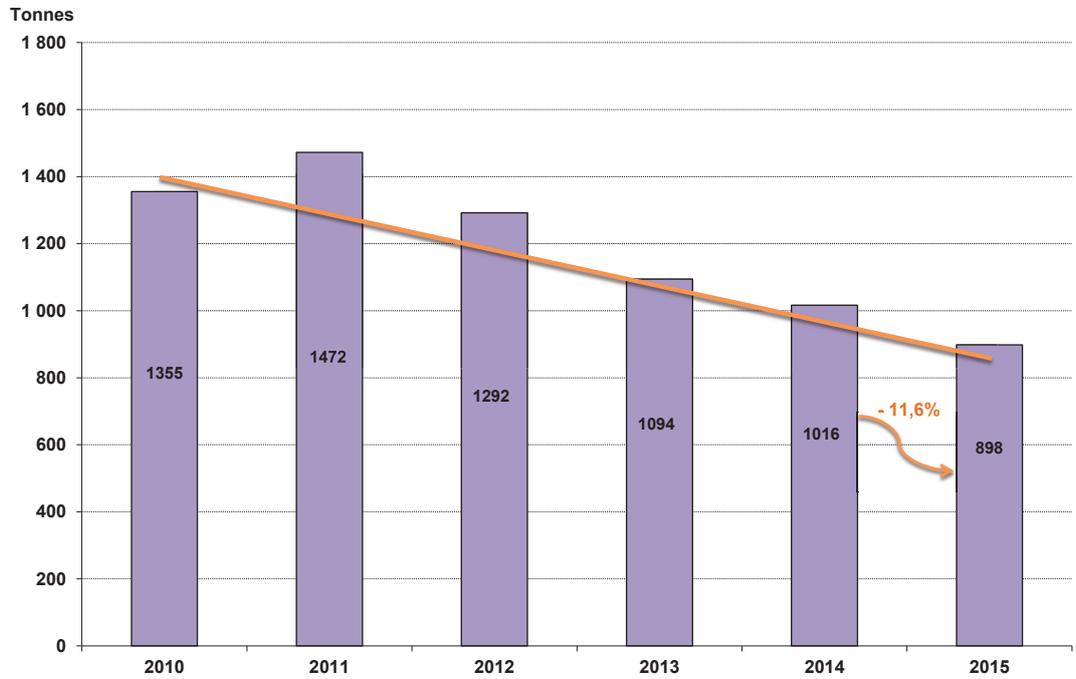
ÉVOLUTION DES RÉSULTATS

Emballages Ménagers Recyclables (hors papiers et verre)





Papiers :



Taux de refus :



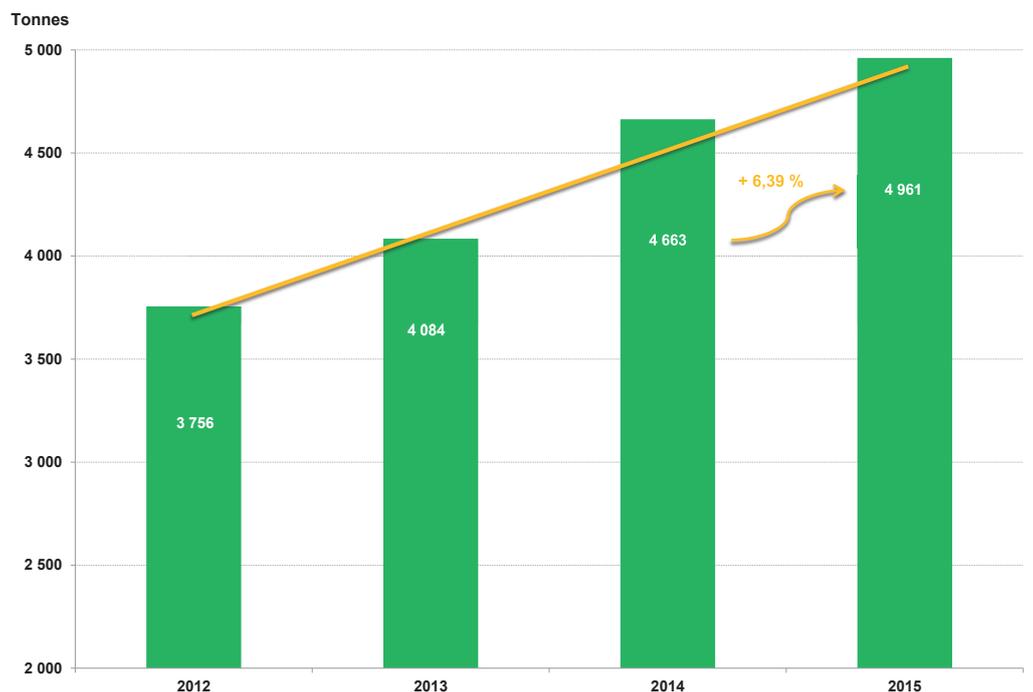
Le refus correspond à la partie des déchets triés au centre de tri qui ne sont pas recyclables ; ce sont les erreurs de tri.

2014	2015
23,4%	20,9 %

En baisse ! Félicitations pour votre geste de tri



Emballages en verre :





INVESTISSEMENTS

FONCTIONNEMENT DU SERVICE

Des investissements ont été réalisés dans le cadre du fonctionnement du service et également pour la continuité de la mise en oeuvre de la Tarification Incitative :



- Achat de **3 bennes à ordures ménagères et équipement de ces véhicules de collecte** et mise à niveau d'une benne à ordures ménagères (Uzerche) : système de géolocalisation, de remontée des données et d'alcootest

- Achat d'un **camion Pack Mat** permettant de **compacter les déchets** dans les bennes des déchèteries afin d'**optimiser les rotations** des bennes

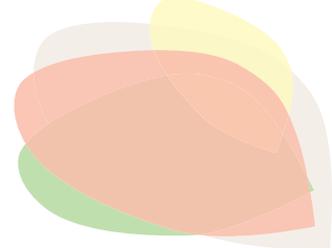
- Achat et la distribution des **bacs individuels et collectifs** pour équiper les foyers du nouveau territoire pour permettre la comptabilisation de la production réelle des déchets

- Achat de **2 bennes ouvertes 30m³** dans le cadre du renouvellement de parc des déchèteries, et de **3 bennes avec trappes de 27m³** implantées dans des zones commerciales et **réservées à l'apport de cartons**



- Achat et implantation de **15 colonnes aériennes** (verre, emballages et papiers) et de **6 colonnes enterrées et semi-enterrées**

- **Entretien des bâtiments** locaux techniques et **mise à niveau des bâtiments annexes** (Condat et uzerche)



Le plan de communication de l'année 2015 s'est articulé autour de **3 axes** :

- une communication spécifique pour la **dotation des contenants** lors de la mise en place de la nouvelle gestion
- une **communication institutionnelle et globale** afin de promouvoir les gestes de tri et le nouveau service de la tieom

1/ Une communication ciblée

Elle concerne la dotation des contenants relatifs à la mise en oeuvre de la Tarification Incitative auprès des **22 communes supplémentaires adhérentes en 2014** :

- **9140 courriers** nominatifs envoyés aux usagers pour les informer de la dotation des contenants et des nouvelles collectes qui y sont associées
- Impression de **carnets pour l'enregistrement de la remise des sacs rouges** post-payés et remis aux mairies
- **3500 porte-clefs** remis avec la clef point de regroupement pour les usagers concernés
- **Sacs de pré-collecte** pour les emballages Ménagers Recyclables et pour le Verre



2/ Une communication institutionnelle

La communication dite institutionnelle et générique, est destinée à l'élaboration ou la ré-édition de supports liés à la mise en oeuvre d'actions pérennes ou au fonctionnement du syndicat :



- **63 interventions** auprès d'environ 2500 élèves (cycles 1, 2 et 3) afin de les sensibiliser à adopter un comportement éco-responsable autour de 3 types d'animations :



- des **séances pédagogiques** intitulées «achats futés», «le juste tri» et «c'est reparti pour un tour»
- une **animation interactive** sous forme de spectacle « Copains, Copines ! »
- **Animations sur le compostage**



- **Ré-Impression** et actualisation du **Guide des déchets**
- Réalisation d'un **flyer** remis aux usagers par les **Ambassadeurs du tri** lors de l'**information en porte à porte**



- **Plaquette «Actualités du Sirtom»** envoyées en courrier non adressée auprès de **50 000 foyers**



- **Adaptation du site internet aux mobinautes**

- **Développement du tri hors domicile** avec l'implantation de **5 totems** supplémentaires afin d'équiper un lieu touristique

3/ Une signalétique

- **Signalétique pour les contenants:**

→ **8 000 adhésifs apposés sur les bacs** pour permettre l'identification du producteur



→ Rouleaux d'**adhésifs** utilisés par les rippeurs pour indiquer à l'usager le **dysfonctionnement constaté** (erreur de tri, déchets non collectés, erreur de contenants).

→ **Adhésifs «sacs noirs uniquement»** apposés sur les bacs collectifs et sur les tambours des colonnes d'ordures ménagères

→ **Adhésifs «fermeture du bac»** apposés sur les bacs en point de regroupement

→ **Signalétique pour lutter contre les dépôts sauvages** implantées dans les communes adhérentes



- **Signalétique pour les déchèteries :**

→ **Equipements** véhicules et bennes

→ Impression **guide pratique et carnets** pour la **facturation des professionnels**



**PROGRAMME
LOCAL DE
PREVENTION**

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des Déchets en partenariat avec l'ADEME, le SIRTOM de la Région de Brive s'est engagé à réduire la production de déchets sur son territoire.

Dans cet objectif, le syndicat a mené diverses actions :

→ L'édition de **10 000 adhésifs Stop Pub** remis aux usagers

→ La continuité de la mise en place de «**compostage individuel et collectif**» en milieu scolaire



→ Le SIRTOM a souhaité **réduire les déchets générés lors des manifestations** en proposant :

- des **conseils sur l'organisation et la communication de l'évènement**

- un **soutien technique** par la mise à disposition de divers équipements comme le **prêt de gobelets réutilisables** ou des **dispositifs de tri** des déchets (cendriers de poche, points recyclage, sacs shopping...)



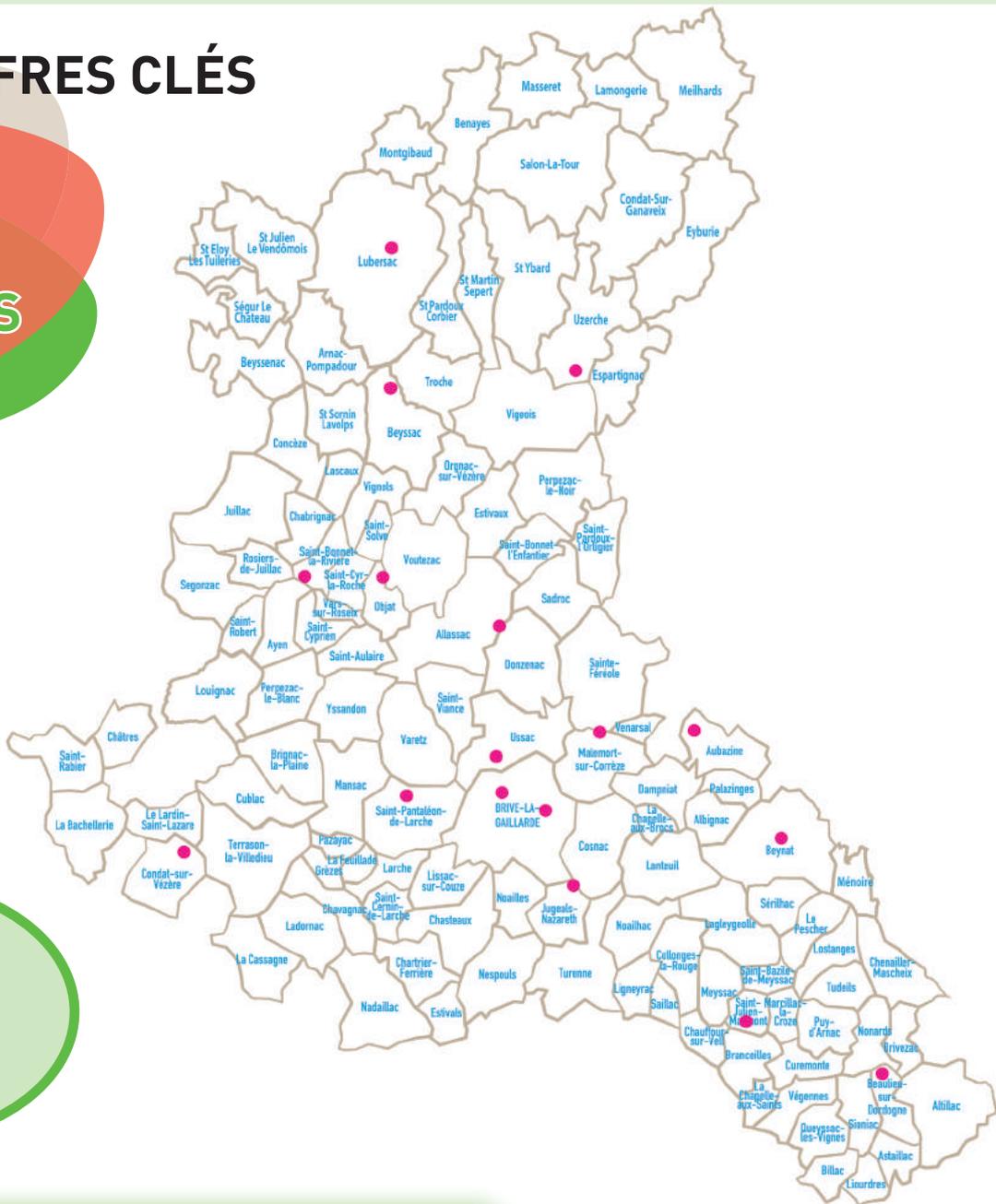
CHIFFRES CLÉS

LES DÉCHÈTERIES

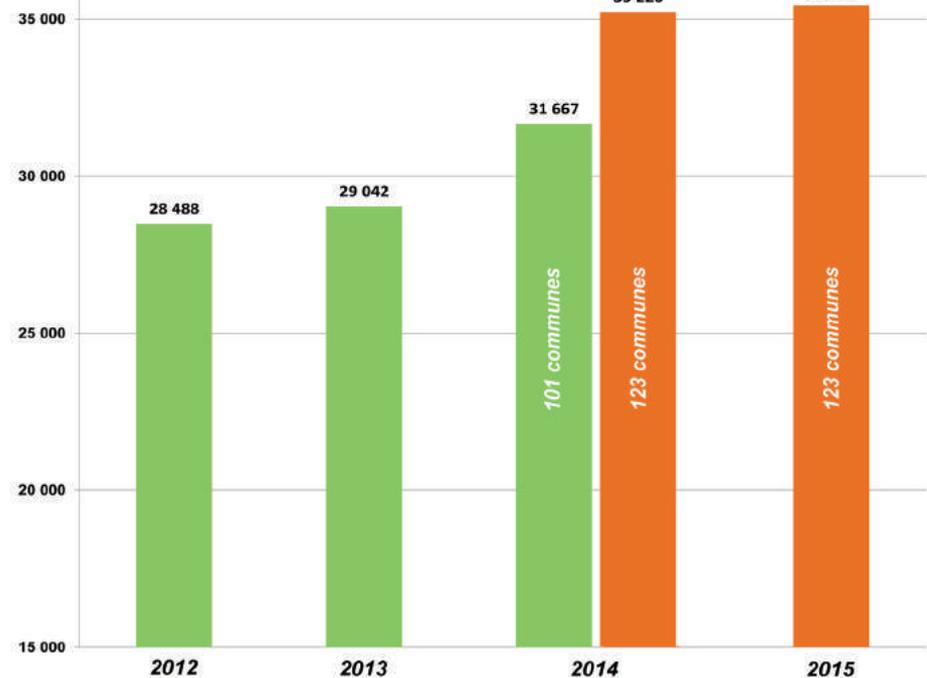


17 déchèteries

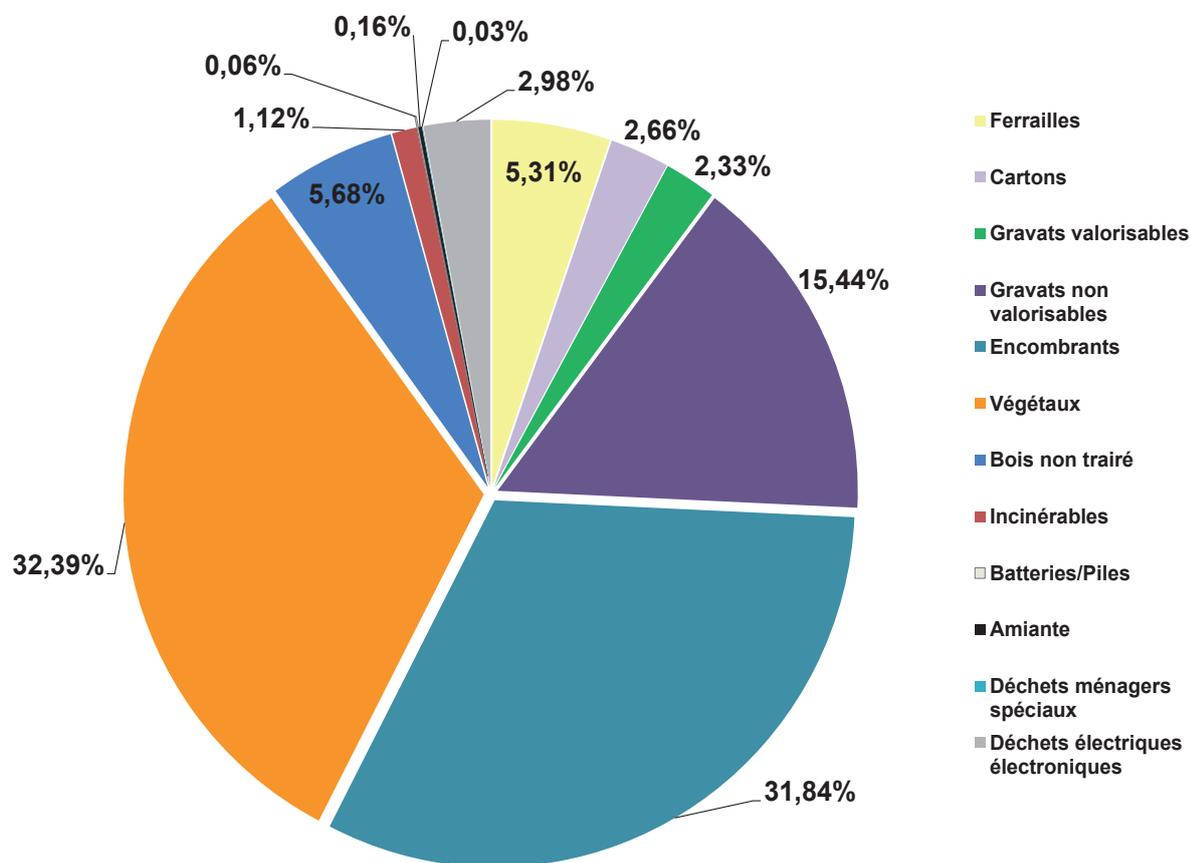
35 444 tonnes de déchets



Tonnes



ÉVOLUTION DES RESULTATS



TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS

Les travaux effectués sur les déchèteries en 2015 ont été de plusieurs natures :

→ Travaux d'entretien :

- Réfection voiries (enrobés, bordures) sur les déchèteries de Condat Sur Vézère et de Brive - Pierre Chaumeil)

→ Aménagements sécuritaires :

- Installation d'un système de vidéo surveillance : Brive - Pierre Chaumeil
- Mise en place de bavettes et de garde-cops à Cosnac et à St pantaléon de Larche
- Portique de limitation de hauteur : Malemort, Brive- Léo Lagrange et Brive-Pierre Chaumeil



→ Mise à niveau des sites :

- Panneaux et adhésifs : interdit aux mineurs, filières de valorisation, consignes de tri, horaires...]
- Déploiement de bennes éco-mobilier dans le cadre de la REP meubles
- Mise en place d'une benne papier à Ussac dans le cadre de la convention Ecofolio
- Etude de réhabilitation de la déchèterie de Masseret
- Etude d'agrandissement de Malemort

ENSEMBLE
FAISONS +
POUR JETER -



SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE
CS 11019 - Av. du 4 Juillet 1776
19315 BRIVE CEDEX
Tél. : 05 55 17 65 10 - Fax : 05 55 17 65 19
sirtom@sirtom-brive.fr

www.sirtom-region-brive.net

 N°Vert 0800 204 054